Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 avril 2023

DÉLIBÉRATION N°2023-020

OBJET : Subventions aux associations 2023 – Plaisir de coudre

En exercice :23
Membres
Présents(s) : 14
Pouvoir(s) : 6
Absent(s) :9

Le trois avril deux mille vingt-trois, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :
Christiane LEPEIRE, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Frédéric GRACIA, Richard FAURE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :
Michel DUCROUX À Chrystelle EDOUARD, Christiane GALLON À Martine MORETTI, Isabelle CAMBIER À Claire DEZOUTTER, Philippe THOMAS À Christiane LEPEIRE, Nicolas PERROUD À Yannick BARBOTTE, Aurélien HELLE À Richard FAURE

Le ou les membres absent(s) :
Michel DUCROUX, Christiane GALLON, Isabelle CAMBIER, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Aurélien HELLE, Aurore BAUGE, Aurélie HENAULT.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GUYOT

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'attribuer à l'association Plaisir de coudre une subvention de 200 € afin de participer au financement de ses actions 2023.

Les crédits correspondants seront inscrits au chapitre 65 du budget général.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Christiane LEPEIRE
Maire de Saint-Georges-sur-Baulche

MAIRIE DE SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE (YONNE)

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Publié le 11/04/2023
ID : 089-218903466-20230403-2023_020-DE